

Ensemble, construisons la ville de demain

Pour répondre à l'intérêt croissant des habitants à **participer activement à la co-construction de la ville de demain**, la commune a mis en œuvre les **Budgets Participatifs**. Cette année, **100 000 €** du budget municipal sont consacrés à la concrétisation de projets qui viennent **directement des Floiracaises et des Floiracais**.

Le Règlement

VILLE
DE
FLOIRAC

BUDGETS PARTICIPATIFS
Vous avez une idée pour Floirac !

**Ensemble,
construisons la ville de demain.**

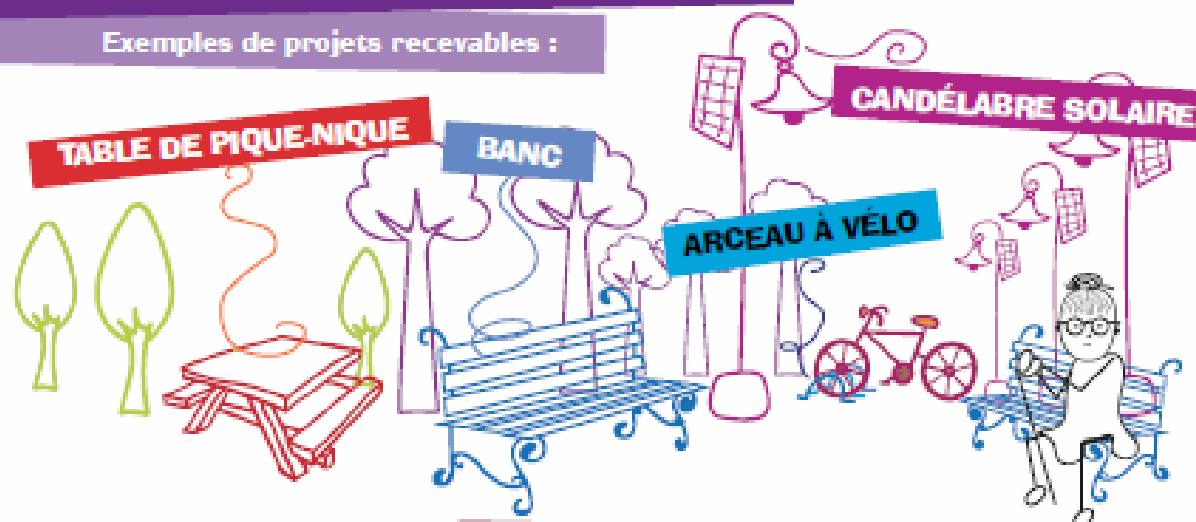


En 2017, la Ville a choisi de réserver 100 000 € du budget municipal pour financer la réalisation de projets émanant directement des citoyens.

Au travers des budgets participatifs, la municipalité favorise l'implication des habitants dans la vie locale.

Quel type de projet proposer ?

Exemples de projets recevables :



Nous attendons vos propositions !

Pour être éligibles, les projets doivent :

- ❖ présenter un intérêt général
- ❖ agir en faveur de l'amélioration du cadre de vie
- ❖ porter sur le domaine public communal ou métropolitain et correspondre aux compétences locales
- ❖ respecter les principes fondateurs de la démarche participative locale
- ❖ s'élever à 25 000 € maximum

Cet été, les Floiracaises et Floiracais ont déposé des idées de projets. Le 19 septembre, **24 projets** ont été validés par le Comité Paritaire, en fonction de leur faisabilité technique (définition du Comité Paritaire en annexe « Guide des démarches participatives » partie VII).

1 15 000 €



Aménager le square de Dravemont

Un lieu partagé par tous et pour tous à Dravemont. Installer deux tables de pique-nique, deux barbecues ainsi que deux bancs surélevés pour les plus âgés au niveau du Square (à côté de la Maison des initiatives). Des installations pour profiter, tous ensemble, de cet espace vert, dans un esprit de partage, de convivialité et de respect.

5 4 000 €



Améliorer le stationnement cours Gambetta

Afin de favoriser la lisibilité de l'offre de stationnement sur le secteur Gambetta, implantons un panneau signalétique indiquant l'entrée du parking Monrepos.

2 8 000 €



Des arceaux à vélos

Pour que se déplacer à vélo devienne un plaisir et une habitude, il faut avoir la certitude de pouvoir le garer facilement. Implantons des arceaux à vélos amovibles lors des manifestations festives de la Ville et implantons-en aussi à l'Épicerie Solidaire, au parc du Castel et vers la Crèche Nicolas et Pimprenelle.

6 20 000 €



Des vélos électriques pour tous !

Pour que sillonner Floirac, entre le Bas et le Haut, entre la plaine et les coteaux, ne soit plus un problème, se doter de plusieurs vélos électriques en libre-service, à emprunter gratuitement, après inscription auprès de la Ville.

3 15 000 €



Des bibliothèques de rue avec salons confortables

Installons des bibliothèques de rue avec bancs conçues dans un esprit de récup' et de partage pour donner la possibilité aux utilisateurs de feuilleter sur place, échanger avec d'autres lecteurs, et permettons aux jeunes de créer, de réfléchir ensemble, de coopérer.

7 5 000 €



L'autostop floiracais

Mettre deux panneaux signalétiques (place Burlada et à proximité de la Poste) pour que ceux qui passent en voiture puissent prendre des piétons en autostop et ainsi faciliter l'échange et l'entraide.

4 5 000 €



Education routière

Sensibilisons les automobilistes au respect des réglementations en implantant des panneaux explicatifs et en menant des actions de communication sur ces thèmes : stationnement et handicap, vitesse, civisme. Un projet pour favoriser le respect de l'autre et le partage d'espace.

8 25 000 €



L'îlot-chiens

Un espace défini sur les Rives de Floirac, central et attractif, qui permettrait aux chiens de venir s'ébattre librement et à leurs maîtres d'échanger, dans un souci de bien-être des animaux, de lien entre riverains et d'hygiène de l'espace public.

9



💡 15 000 €

Des toilettes sèches en bois

Pour un quotidien pratique, propre et durable, installons à la Burthe des toilettes sèches en bois. Une expérimentation qui pourrait faire évoluer nos habitudes !

13



💡 15 000 €

Rénover le petit kiosque de la Burthe

Lieu de repos ou de pique-nique, rénovons et réaménageons le petit kiosque de la Burthe, pour le bonheur des sportifs ou des promeneurs.

10



💡 15 000 €

Rendre les Etangs encore plus agréables !

Installer des tables de pique-nique et des jeux pour adultes (échiquiers et jeux de dames), implantés dans la terre, pour faire des Etangs un lieu encore plus convivial et accessible à tous.

14



💡 25 000 €

Une aire de jeux pour les tout-petits

Créer une aire de jeux pour les enfants de 1 à 3 ans, vers le dojo de la Burthe pour permettre aux plus petits de profiter d'un espace adapté, sécurisé et agréable.

11



💡 25 000 €

Une tyrolienne à la Burthe

Une tyrolienne pour enfants à la Burthe pour des aventures inoubliables dans notre belle forêt, à partager ensemble. Située à côté des jeux pour enfants, elle s'accorderait avec le paysage et l'ambiance ludique de l'endroit.

15



💡 15 000 €

Des arbres fruitiers dans notre Ville !

Planter des arbres dans la Ville pour retrouver le plaisir indéfinissable de cueillir des fruits et redonner aux habitants ce sentiment exaltant de gratuité. Reconnaître la générosité de la nature et faire grandir notre aspiration à la respecter. Redonner aux enfants la joie et le plaisir de ramener à la maison de quoi préparer un plat, un gâteau et de participer ainsi au plaisir de tous.

12



💡 15 000 €

Gym nature

Installons des agrès de gymnastique sur un espace vert pour que les enfants puissent s'amuser et faire du sport en plein air !

16



💡 10 000 €

Une bricothèque solidaire

Créer une alternative économique à l'achat d'outils en partageant un lieu de prêt de matériel et d'outils (perceuse, perforateur, taille haie...) qui se trouverait à l'Épicerie solidaire.

17



Recycler les mégots

Afin de préserver l'environnement, installons de grands cendriers transparents dans plusieurs endroits de la ville. Pour le côté ludique, chaque cendrier posera une question à laquelle les fumeurs répondront avec leur mégot.

21



Une scène au centre de loisirs de la Burthe

La création d'une scène au centre de loisirs serait bénéfique aux enfants du centre mais aussi aux riverains. La scène serait accessible à tous. Les Tsé-tsé ont formulé quelques idées d'utilisation : théâtre, concours de danse, the Voice, mime, one man show, spectacle pour soirées famille, magie.

18



Des poubelles colorées pour un tri facilité

Pour faire de notre ville un endroit où la qualité de vie est améliorée et sensibiliser les habitants à la réduction de notre empreinte écologique, expérimentons des poubelles colorées sur le Domaine de la Burthe pour faciliter le tri et inciter les habitants à mettre les bons déchets dans les bonnes poubelles.

22



Un brumisateurs place Burlada

Pour favoriser le bien-être de tous en période de forte chaleur, installons un brumisateurs témoin, place Burlada, afin d'expérimenter cette manière de se rafraîchir.

19



Une armoire à vêtements publique

Echanger au lieu d'acheter ! A l'image des « boîtes à livres », cette armoire expérimentale donne la possibilité à tout le monde d'échanger ses habits gratuitement contre d'autres. Une alternative écologique comparée à la consommation de vêtements ordinaire. Grâce à cette armoire, les habits sont portés plus longtemps et tout le monde a la possibilité d'obtenir de « nouveaux » habits gratuitement.

23



Des remorques en libre service pour transporter nos déchets

Mettre à disposition deux remorques, utilisables par tous, pour faciliter l'évacuation des déchets.

20



Un radar pédagogique mobile

Pour limiter les vitesses excessives, notamment sur les zones « 30 », nous proposons d'installer un radar pédagogique mobile. A tester rue Copernic puis à proximité des écoles et collèges de la Ville.

24



Développer la pratique du vélo en ville

Afin de développer l'utilisation de vélos en ville et de former les jeunes à sa pratique, mettons en place des panneaux de signalisation qui permettent de se déplacer en vélo, à plusieurs (vélo bus).

Jusqu'au 30 octobre 2017, les porteurs présenteront leur projet en vidéo sur le [Facebook](#) et la chaîne [YouTube](#) de la Ville, dans le but d'aider les habitants à voter pour leurs 4 projets préférés parmi les 24. Les urnes de vote seront accessibles :

- lors de la rencontre du samedi 21 octobre de 16h à 19h à la M.270
- via un [bulletin de vote](#) sur internet
- dans les médiathèques Roland Barthes et M.270
- en itinérance grâce à la voiturette de l'association [Entr-Autres](#)

Les projets seront également exposés au public par leurs porteurs lors d'une rencontre **samedi 21 octobre de 16h à 19h à la M.270**. Les quatre projets retenus, d'un montant total maximal de 100 000 €, seront proclamés lors du Conseil Municipal **le lundi 6 novembre 2017**. Ils seront remis au service compétent dès le lendemain pour leur mise en œuvre.

Contact : Célia Constant, chargée de mission démarches participatives 05 57 80 74 92

ARTICLES :

3 octobre 2017

<http://rue89bordeaux.com/2017/10/premiers-budgets-participatifs-de-metropole-lances-a-floirac-talence/>

30 septembre 2017

<http://www.sudouest.fr/2017/09/30/quatre-projets-a-choisir-3821477-2874.php?xtmc=floirac&xtnp=1&xtcr=4>

12 juin 2017

<http://www.sudouest.fr/2017/06/12/democratie-participative-place-aux-travaux-pratiques-3523496-2874.php?xtmc=budgets+participatifs&xtnp=1&xtcr=4>

31 mai 2017

<http://www.sudouest.fr/2017/05/31/un-guide-pour-proposer-des-projets-aux-elus-3492178-3228.php?xtmc=budgets+participatifs&xtnp=1&xtcr=5>

Le dispositif Budgets Participatifs vient compléter des actions déjà existantes telles que les Conseils citoyens, le Conseil des Sages, les diagnostics en marchant..., présentés dans le **Guide des démarches participatives** ci-dessous :



I – A quoi sert le guide ?

Pour qui ?

Pour les habitants, l'équipe municipale souhaite approfondir le travail initié en faveur de la participation des citoyens et permettre à chaque habitant de donner ses idées, d'apporter son expertise d'usager, de s'exprimer, de s'impliquer dans des projets. Ces idées, cette expertise, ces formes d'expression viendront enrichir les réflexions des élus et leurs prises de décision.

Pourquoi ?

En posant un cadre commun, nous espérons rendre les échanges plus constructifs et plus collaboratifs.

Ce guide des démarches participatives doit permettre d'atteindre les objectifs suivants :

- partager des principes et des valeurs
- se donner des définitions communes
- participer à la construction de la Ville de demain

Comment ?

Ce guide co-écrit par les élus, les habitants, les services de la ville est le fruit d'échanges et de débats dans le cadre de conseils de quartiers, de rencontres avec les conseils citoyens et autres groupes constitués ou lors de rendez-vous individualisés.

Il est évolutif et pourra être modifié en fonction de l'avancée des démarches participatives.

II – Les Principes Fondateurs

A chaque moment de nos démarches, les principes suivants seront à respecter.

- **Ethique et respect d'un code de bonne conduite :**
respecter les valeurs républicaines de liberté, égalité, fraternité et les lois qui nous régissent
- **Transparence et exemplarité :** chacun s'engage à adopter un comportement exemplaire empreint de neutralité, de lisibilité, d'honnêteté
- **Respect et égalité :** chaque Floiracaise, chaque Floiracais doit pouvoir s'exprimer et être entendu. La bienveillance, la prise en compte de la parole de l'autre, la tolérance, l'écoute mutuelle doivent guider les échanges, que l'on soit habitant, élu ou fonctionnaire.

III – Des démarches qui engagent les élus, les citoyens, les fonctionnaires

En participant au développement de ces nouvelles pratiques, chacun d'entre nous s'engage, selon son rôle, sa fonction, son statut, sa place, son expérience à respecter l'intérêt général et à adopter un code de bonne conduite. Cela doit rendre les échanges constructifs.

Les engagements des élus

- Associer les habitants
- Etre à l'écoute des citoyens
- Prendre en compte l'expertise d'usage des habitants
- Œuvrer à l'intérêt général
- Communiquer
- Expliquer

Les engagements des citoyens

- Etre force de proposition
- Respecter le principe de l'intérêt général
- Respecter les modes de décision
- S'informer sur les politiques publiques
- Etre ambassadeur de la participation auprès des autres citoyens

Les engagements des fonctionnaires

- Etre au service des publics
- Favoriser la participation du plus grand nombre en allant vers les publics
- Répondre aux demandes de manière la plus complète et la plus rapide
- Respecter les principes de neutralité et de réserve
- Apporter l'expertise technique et juridique et mettre en place des temps de formation partagée

IV – Les Instances de participation existantes et les partenaires facilitateurs : s'appuyer sur eux pour développer la participation

La ville de Floirac s'appuiera sur des groupes déjà fortement mobilisés pour développer des actions permettant à chaque Floiracaise et Floiracais de s'exprimer et de prendre part à l'évolution de sa ville.

Il ne doit pas exister de concurrence entre les Instances.

Elles doivent être complémentaires et collectivement nous devons œuvrer à la création de passerelles entre ces instances.

Les Instances de participation

• Conseils de quartier

Espaces privilégiés de démocratie participative et d'initiatives citoyennes associant les habitants à la vie de la commune. Il se réunit à l'initiative des habitants ou sur proposition de la Ville.

Lieu de débats et d'échanges autour de projets partagés sur tous les sujets touchant à la vie locale.

Le conseil de quartier vise à contribuer à l'amélioration du cadre de vie et au renforcement du lien social.

Une charte des Conseils de quartier sera co-construite afin de déterminer le mode de fonctionnement

• Conseils citoyens

Ils ont été créés suite à la loi du 24 février 2014. Il en existe deux à Floirac, correspondant aux deux quartiers prioritaires (Jaurès et Dravemont).

Les conseils citoyens visent à conforter les dynamiques citoyennes dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville en garantissant une place aux habitants dans les Instances du contrat de ville et en les associant à son élaboration et son évaluation.

Ils se composent d'un collège d'habitants et d'un collège « associations et acteurs locaux ».

Ils sont autonomes, indépendants et complémentaires avec les autres Instances de participation

• Les centres sociaux

Acteurs privilégiés (associations Loi 1901) qui œuvrent à l'intérêt général dans le champ social et du bien vivre ensemble, ils représentent une interface entre les habitants, les acteurs sociaux de terrain et la Ville. Par leur mode de gouvernance, ils contribuent au développement de la démarche participative

- **Les associations locales**

(Le Club Municipal de Floirac : associations sportives du territoire, associations artistiques, culturelles, ou citoyennes)
Puisqu'elles sont à but non lucratif et servent l'intérêt général elles sont des instances de démarche participative. Leur mode de gouvernance favorise la participation de l'ensemble des membres et vise indirectement au-delà de leur objet, à favoriser le bien vivre ensemble

- **Conseil des sages**

Le Conseil des sages est une instance de réflexion, de concertation, de propositions et d'actions en faveur de la vie de la cité. Par ses avis et ses études, il éclaire le Conseil municipal sur les différents projets de la commune

- **Groupe relais habitants**

Créé dans le cadre du Projet de Renovation Urbaine Libération, ce groupe d'habitants est un relais en terme de communication et de participation citoyenne sur la Ville et œuvre à l'animation de la vie locale

- **Epicerie solidaire**

En favorisant l'implication de ses clients et de ses bénévoles, l'Epicerie Solidaire concourt au développement des initiatives citoyennes

- **Conseils d'usagers**

Ils permettent la prise en compte de l'expertise d'usage des habitants (Conseil de vie sociale en RPA, conseil de crèches, conseil ELEA, conseils d'école...)

- **Café des parents**

Lieu de rencontres ponctuelles entre parents, enseignants et partenaires du territoire autour de thèmes partagés. Il s'agit d'un dispositif de l'Education Nationale mis en place par les écoles volontaires

- **Conseils de vie collégienne**

Organisés par les collèges, ils favorisent l'émergence d'attitudes citoyennes chez les collégiens

- **L'équipe citoyenne MONALISA**

Afin de lutter contre l'isolement et la solitude des âgés, une équipe de citoyens bénévoles se construit, soutenue par le CCAS de Floirac et le Conseil des Sages. Ces bénévoles auront pour mission de recréer le lien social et institutionnel et de développer des projets avec les âgés

• Les partenaires facilitateurs

Les bailleurs et la participation des habitants :

Entraide et solidarité/ Papothèque/Jardins Partagés...

En soutenant les Initiatives citoyennes et en les accompagnant, le cas échéant, les bailleurs s'inscrivent dans le développement des démarches participatives.

Cas particulier de la consultation/concertation dans le cadre des projets de rénovation urbaine portés par Bordeaux Métropole

Plusieurs projets de rénovation urbaine sont en cours de lancement ou de réalisation sur la Ville de Floirac. Pour recueillir l'avis des habitants dans le cadre de ces projets spécifiques d'intérêt régional ou national, des Assistants à Maîtrise d'Ouvrage ont été retenus. En accord avec la Ville, ils mènent des actions de concertation sur des secteurs spécifiques conformément à la réglementation.

V - Les formes et les outils de participation

Les formes

L'implication dans la vie floiracaise, dans la vie de son quartier se fait au travers de rencontres. Afin de permettre à chacun d'y voir plus clair et de savoir à quel type de réunion il assiste, voici les définitions, co-écrites et partagées de 5 genres de réunions.

• rencontre d'information

Il s'agit d'une simple présentation sans prise d'avis

• rencontre de consultation

Il s'agit de recueillir l'avis des habitants sans engagement de prise en compte de cet avis

• rencontre de concertation

Il s'agit d'un temps d'échanges, de dialogue, de travail autour d'un thème ou d'un projet commun

• rencontre de co-construction

Construction commune d'un projet qui émane de la Ville

• rencontre de co-décision

Ossature de la démarche participative, le citoyen participe à la prise de décision dès la phase de réflexion

La Ville de Floirac s'engage à faire appel, selon le type de réunion, à un tiers extérieur qui assurera l'animation des échanges et la rédaction des comptes-rendus.

Les outils

En plus d'instances déjà en place et pour inciter les habitants à participer à l'amélioration de leur cadre de vie et à la généralisation d'un climat de bien vivre ensemble, la Ville lance, en Juin 2017, un nouveau dispositif :

Les budgets participatifs

Chaque Floiracais à partir de 9 ans, en groupe ou de manière individuelle, pourra proposer un projet d'intérêt général visant à améliorer le cadre de vie et le bien vivre ensemble et respectant des critères préalablement définis.

Chaque porteur de projet pourra être accompagné par les services de la Ville pour remplir le formulaire de dépôt décrivant la proposition, son emplacement et son coût. Des ateliers auront lieu dans les conseils de quartier et dans différentes structures de la Ville et de ses partenaires. Chaque projet déposé sera analysé et sa recevabilité sera vérifiée par un comité paritaire (constitué d'autant d'élus que d'habitants). Les dossiers recevables seront recensés dans un catalogue et soumis au vote de tous les Floiracais. Ceux qui seront plébiscités seront immédiatement intégrés dans les plans de charge des services de la Ville et initiés en 2017. Chaque quartier de la Ville devra bénéficier d'un projet, au moins, pour une répartition équitable. La Ville alloue un montant de 100 000€ pour ce dispositif.

La formation partagée

Afin de favoriser la participation, la Ville permettra à chacun (habitants, élus, fonctionnaires, partenaires) de bénéficier de temps de formation en lien avec les thématiques de développement urbain durable et de participation citoyenne.

VI – La gestion des questions de proximité (doléances)

Vous remarquez une situation, vous êtes confronté à un problème qui relève des compétences de la Ville, nous nous engageons à apporter des réponses à vos questions pour être plus à l'écoute, plus réactifs et plus performants

Plusieurs dispositifs sont mis en place pour répondre à cet engagement :

- Les Médiateurs de la Direction Vie Locale et Médiation, référents de quartier couvrant la totalité de la commune
 - Depuis janvier 2017, ils sont répartis par binôme sur les 4 secteurs de la Ville correspondant aux Conseils de quartier. Par leur présence et leur disponibilité, ils sont en capacité de recenser des besoins ou des difficultés ponctuelles rencontrées par les habitants et de les transmettre aux services compétents pour apporter des réponses ou résoudre les difficultés
- Visites régulières des quartiers par les élus
 - De manière coordonnée avec les médiateurs et en lien avec les conseils de quartier, des visites d'élus référents de quartier seront organisées
- Permanences des Adjoints
 - Les Maire-adjoints reçoivent les habitants sur rendez-vous

En 2018, des dispositifs viendront compléter la gestion des questions de proximité

- La Gestion Relation Citoyens

- Courant 2018, la Ville se dotera d'un accueil centralisé qui aura pour objectif de répondre à 80 % de vos questions en immédiateté

- Allo Monsieur Le Maire

- Courant 2018, Monsieur le Maire sera directement joignable, par téléphone, ponctuellement et selon des créneaux horaires prédéfinis

VII – La gouvernance des démarches participatives

Un Comité Paritaire sera créé.

- Composition

- Le Comité Paritaire comprendra :

- 14 élus
 - 14 habitants désignés par :
 - les Conseils de Quartier (2 par Conseil),
 - les Centres sociaux (1 par Centre)
 - le Conseil des Sages (2)
 - les Conseils Citoyens (1 par Conseil)

- Missions

De manière globale sur les démarches participatives, il aura pour missions :

- de veiller à l'application des principes fondateurs partagés
 - de participer à la mise à jour du guide des démarches participatives

Dans le cadre des budgets participatifs, il aura pour mission :

- d'assurer l'analyse des projets dans la phase de faisabilité en collaboration avec les services techniques compétents
 - d'orienter vers un accompagnement spécifique les projets liés aux dépenses de fonctionnement ou pouvant relever de l'Agenda 21 au titre de l'année 2018
 - de valider la votation et de soumettre au Conseil Municipal la liste des projets plébiscités au regard du financement du budget défini pour l'année 2017

VIII – Un échéancier, un temps d'évaluation et un temps d'actualisation

Au plus tard fin février 2018, le Comité paritaire sera chargé de réaliser le bilan de l'évaluation des démarches participatives 2017.

Il proposera des modifications à apporter au guide des démarches et au règlement des budgets participatifs suite à l'expérience de l'année 2017.

Il pourra proposer d'élargir les outils de démarche participative.

Citoyenne **FLOIRAC**



BUDGETS PARTICIPATIFS

Vous avez une idée pour Floirac !

Ensemble,
construisons la ville de demain.